

LE SECTEUR BANCAIRE ITALIEN SOUS TENSION



ANTONIO RUGGERI, CFA
European Credit Expert

“*Bien que la question de savoir si l'État italien obtiendrait l'accord de Bruxelles pour opérer un renflouement des établissements bancaires par le contribuable reste ouverte, l'éventualité du renflouement interne d'une banque italienne majeure entraînerait, selon une opinion largement répandue, une propagation des craintes à d'autres prêteurs italiens.*”

Le secteur bancaire italien est soumis à une lourde pression depuis l'issue du vote ayant entériné le Brexit. Monte dei Paschi, la plus vieille banque d'Italie, a reçu une lettre d'avertissement de la part de la Banque centrale européenne lui demandant de mettre en œuvre son plan d'action pour traiter son taux élevé de prêts improductifs. Cela a déplacé l'attention des investisseurs sur les prêts improductifs présents au bilan des banques italiennes, estimés à 200 milliards d'euros sur un total de 360 milliards d'euros de mauvais prêts.

Malgré le lancement en janvier du fonds Atlante, destiné à racheter les prêts improductifs et à recapitaliser les banques en situation de détresse, les marchés imposent aux banques une pression de plus en plus importante pour trouver une solution.

Il s'agit à l'évidence d'un problème sérieux, à la fois pour les banques italiennes et le gouvernement, mais il est peu probable que le bilan des banques puisse être rééquilibré en une seule fois via, par exemple, la création d'une structure de défaillance financée par l'État. Cela nécessiterait des ressources et des accords politiques difficiles à trouver à court terme. Au regard du montant important de mauvais prêts concernés et des attermolements politiques actuels, toute solution à court terme serait assortie d'un prix lourd à payer.

Cependant, bien que la question de savoir si l'État italien réussirait à obtenir l'accord de Bruxelles pour opérer un renflouement des établissements bancaires par le contribuable reste ouverte, l'éventualité d'un renflouement interne d'une banque italienne majeure entraînerait, selon une opinion largement répandue, une propagation des craintes vers d'autres prêteurs italiens.

Afin d'éviter que la peur ne prenne le pas sur la raison, il est important de prendre conscience de la situation actuelle du secteur bancaire italien. Pour cela, il conviendrait de soumettre le bilan des principaux établissements financiers à des tests de résistance afin de calculer leurs besoins en fonds propres au regard des exigences réglementaires actuelles en fonction de différents scénarios.

Le constat, chiffres à l'appui

Tout d'abord, le montant brut des prêts improductifs détenus par les six plus grandes banques italiennes s'élève à environ 230 milliards d'euros, dont 130 milliards d'euros de mauvais prêts. Mais la valeur comptable de ces derniers est bien inférieure, puisqu'elle est estimée à 40% de leur valeur brute, soit un total de 60 milliards d'euros. Cela reste un montant considérable, mais qui ne représente qu'un quart du montant initial. Le test de résistance se concentre sur cette part non couverte de mauvais prêts et s'appuie sur les présupposés suivants :

- une valeur de marché des mauvais prêts estimée entre 15 et 20% de leur valeur initiale
- un objectif de ratio « mauvais prêts/total des prêts » entre 0 et 5% (contre une moyenne actuelle à 12%)
- un objectif de couverture pour les prêts improductifs restants (à recouvrement plus élevé) entre 35 et 40%

Selon ces présupposés, le besoin de couverture en fonds propres des banques italiennes est compris entre 8 et 25 milliards d'euros, soit une ampleur qui reste gérable dans la mesure où le test simule un ajustement effectué en une fois, alors qu'un tel plan verrait sa mise en place étalée

sur un minimum de trois ans (d'après les exigences de la BCE vis-à-vis de Monte dei Paschi). En outre, les besoins en fonds propres varient en fonction des prêteurs, dans la mesure où ils restent concentrés sur quelques noms (Monte et Unicredit), alors que la plupart des autres banques affichent des capitaux suffisants pour assurer un ajustement autonome de leur propre bilan.

Enfin, le coût du rachat des prêts improductifs sera compris entre 15 et 25 milliards d'euros : la mise en œuvre d'un tel plan devra donc obligatoirement bénéficier d'un délai suffisant et d'une aide publique. La nature de l'intervention de l'État italien dépendra de l'issue des négociations avec Bruxelles et pourrait permettre à la fois d'obtenir un meilleur prix de vente pour les prêts improductifs et de réduire l'impact de l'opération sur le capital des banques – avec cependant un coût plus important pour les acquéreurs de prêts improductifs.

Et ensuite ?

L'adoption d'un plan à moyen terme nécessiterait de toute manière l'afflux de capitaux privés supplémentaires afin de couvrir aussi bien les besoins de recapitalisation que le rachat de prêts improductifs. Il devrait en outre inclure un accord portant sur l'étalement de l'amortissement des pertes sur une période plus longue. La réduction de la rentabilité aurait pendant quelques années un impact négatif sur la valorisation des actions, mais cela permettrait de protéger les porteurs d'obligations et de préserver la stabilité de l'ensemble du système financier.